

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 05-29/2024**

**Date de convocation : 3 mai 2024**

**Date d'affichage : 3 mai 2024**

**Objet : Réalisation de travaux pour pose d'une couverture sur le local derrière la mairie et la bascule**

L'an deux mil vingt-quatre et le sept mai à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

**Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Carole MOTTUEL - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Ghislaine BARTHELON**

**Absents, excusés : Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Frédéric BERNE - Virginie TARDY**

**Procurations : Sébastien CARMET à Ghislaine BARTHELON, Virginie TARDY à Annabelle MORILLAS, Séverine CAPOGNA à Carole MOTTUEL**

**Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.**

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les dispositions relatives aux marchés de faible montant passés sans publicité ni mise en concurrence,

Vu le devis de l'entreprise Descombes Charpente concernant la réalisation de travaux de couverture sur le local derrière la mairie et la bascule,

Le Maire propose de faire réaliser les travaux susvisés pour un montant total initial HT de 6 963,90 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** d'attribuer le marché de travaux pour la création d'une toiture (charpente et couverture) sur le local derrière la mairie et la bascule à l'entreprise Descombes Charpente pour la somme initiale de 6 963,90 € HT (8 356,68 € TTC), soit 5 111,64 € TTC pour le local derrière la mairie et 3 245,04 € TTC pour la bascule

**DIT** que les crédits suffisants sont inscrits au budget 2024

**AUTORISE** le Maire à signer les devis correspondants

**AUTORISE** le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Saint Michel sur Savasse, le 13 mai 2024**

**Le Maire**

  
**Pierre COLOMB**